



ANDÉ

**Procès-verbal du Conseil Municipal du
Lundi 3 avril 2023
Liste des délibérations**

Date de la convocation : 28/03/2023	L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la mairie, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire de la Commune d'Andé.
NOMBRE DE MEMBRES	Étaient présents : MM : MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DAUSTER, DESPLANQUE, MALVOISIN. Mmes : BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, JACOB, LEPAGE, PLAZANET.
En exercice 15	Absents avant donnés pouvoir : Mme PICOS à Mme BARBARAY, M. SIAUSSAT à Mme GOSSE.
Présents 13	Absent excusé : M. MALVOISIN Jean-Malvoisin
Pouvoirs 2	Secrétaires de séance : Mme LEPAGE Barbara
Votants 15	

Monsieur Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Numéro	Objet	Décision CM
10/2023	Finances – Compte Administratif 2022	Approbation
11/2023	Finances – Compte de Gestion 2022	Approbation
12/2023	Finances – Affectation du résultat 2022	Approbation
13/2023	Finances – Vote des taux d'imposition 2023	Approbation
14/2023	Finances – Budget Primitif 2023	Approbation
15/2023	Finances – Subventions Associations Communales 2023	Approbation
16/2023	Finances – Subventions Diverses 2023	Approbation

La séance est levée à 20h45.

Publié le 07/04/2023

27015	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	15
Département de FEURE	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2022,	12 présents
Commune 27430 ANDE	Séance du 03/04/2023	+ 2 suppléants
10-2023		14

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Le Doyen, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. MOGLIA, Maire, après s'être fait présenter, le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		Resultat 2022	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses d'investissement	Recettes de Fonctionnement
Résultats reportés.....	78 651,42					
Opérations de l'exercice.....	152 367,12	196 526,87	801 943,17	893 947,98	44 139,75	92 004,81
TOTALX	231 038,54	196 526,87	801 943,17	994 779,39	44 139,75	92 004,81
Résultats de l'exercice.....	36 997,00	-34 511,67	0,00	192 636,22	136 144,56	
TOTALX CUMULEES	268 035,54	16 500,00	0,00			
RESULTATS DE BILANS... (1068)	-55 008,67	213 026,87				
			137 827,55			
			0002			

on - Ministère de l'intérieur
 2023 0403-DE-10-2023-BF
 écutaire
 el : 07/04/2023
 023
 tants par délégation

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les égalités de valeurs avec des modifications du compte de gestion relatives au report à recevoir, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des recettes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

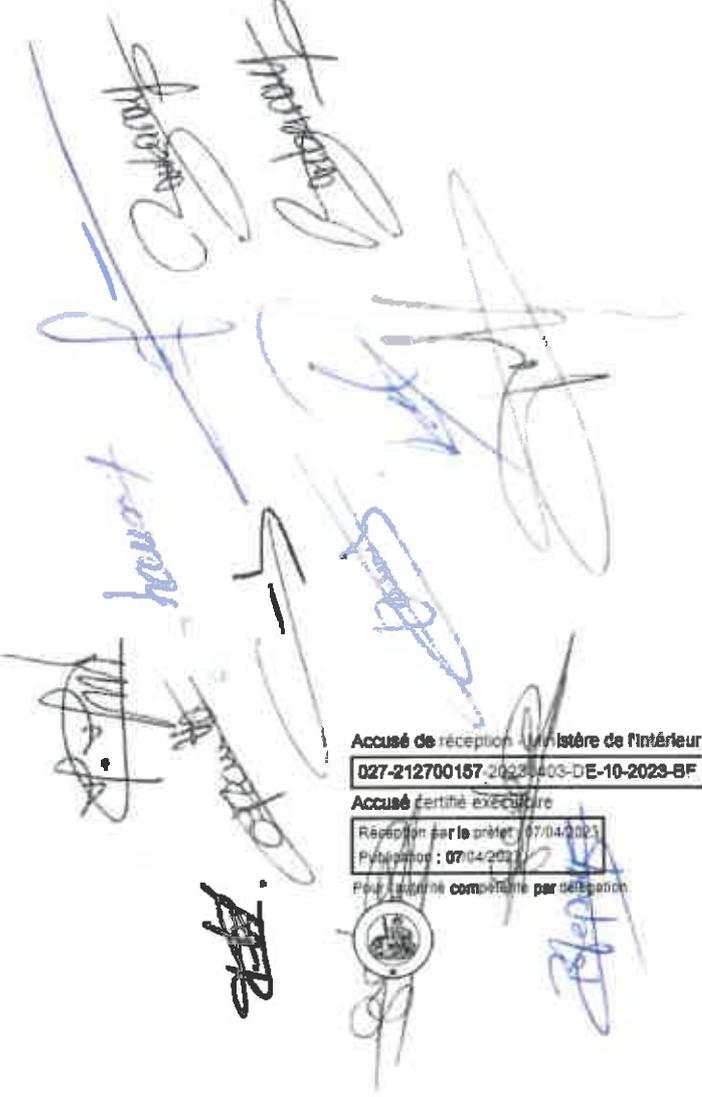
5° Mmes, MM,

MM. MORELLE, GRILLI, CHAUSSON, DAUSTIER, DESPLANGUE, MAUSSAT, H. MAUSSAT à dom. pour s. l. H. MOUSSE
MMEs : BARBARIN, FERRAILE, COESE, JACOB, JERAGE, FLAZANET, H. M. P. COSE, PAUSSET, H. M. BARBARIN

ont signé au registre des délibérations.

Scans de la séance

Pour expédition conforme





Accusé de réception du Ministère de l'intérieur
027-212700157-2023-1403-DE-10-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023
Publication : 07/04/2023

Pour signature compétente par délégation



[Handwritten signature]

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

11/23

SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

Date de la convocation :
Le 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le lundi trois avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la Mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	13
Pouvoirs	2
Votants	15

Étaient présents :

MM MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON,
DAUSTER, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, JACOB, LEPAGE,
PLAZANET.



ANDÉ

Absents avant donnés pouvoirs :

Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à Mme GOSSE.

Secrétaire(s) de séance : Mme LEPAGE

Objet: COMPTE DE GESTION 2022.

Monsieur le Maire fait part du compte de gestion 2022 établi par la Trésorerie des Andelys, dont les montants sont identiques au compte administratif communal.

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapporteur approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022.

Voté à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

027-212700157-20230403-DE-11-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Publication : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

J.M. MOGLIA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

12/2023

SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

Date de la convocation :
Le 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le lundi trois avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 15
Présents 13
Pouvoir 2
Votants 15

Étaient présents :

MM MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DAUSTER, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, JACOB, LEPAGE, PLAZANET.

Absents ayant donné leurs pouvoirs :

Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à Mme GOSSE.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

027-212700157-20230403-DE-12-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Publication : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



ANDÉ

Secrétaire(s) de séance : Mme LEPAGE



Objet de la délibération :

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+92 004.81 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 100 83.41€
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 192 836.22 €
D Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (Déficit/Excédent de financement)	-34 511.67 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	36 997.00 € 16 500.00 €
Besoin de financement = F = D + E	55 008.67 €
AFFECTATION = C - G + H	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	55 008.67 €
EXCEDENT REPORTE D 002	137 827.55 €

Voté à l'unanimité.

Signature et cachet



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

14/2023

SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2022

Date de la convocation :
Le 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le lundi trois avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres *du conseil municipal*, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la Mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 15
Présents 13
Pouvoir 2
Votants 15

Étaient présents :

MM MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DAUSTER, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, JACOB, LEPAGE, PLAZANET.

Absents avant donnés pouvoirs :

Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à Mme GOSSE.

Secrétaire(s) de séance : Mme LEPAGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700157-20230403-DE-14-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Publication : 07/04/2023

Pour autorité compétente par délégation



ANDÉ



Objet de la délibération : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur Miguel MORENNE, 1^{er} Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal le budget 2023 qui se présente ainsi :

Fonctionnement	Chapitre	Nom	Budget 2023
Recettes	013	Atténuation de charges	20 000.00€
	042	Opération d'ordre	0.00€
	70	Produits des services	163 800.00 €
	73	Impôts et taxes	580 817.00 €
	74	Dotations et participations	69 674.00 €
	75	Autres produits gestion courants	17 000.00 €
	76	Produits financiers	0.00 €
	77	Produits exceptionnels	0.00 €
	78	reprises provisions ou amortissements.	0.00 €
	002	Excédent reporté	137 827.55 €
		Total recettes	989 118.55 €
Dépenses	011	Charges à caractère général	368 807.81 €
	012	Charges de personnel	373 300.00 €
	014	Atténuation de produits	109 900.00 €
	042	Transfert entre section	7 492.74 €
	65	Autres charges gestion courante	95 918.00 €
	66	Charges financières	12 700.00 €
	67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
	23	Virement à la section d'investissement	20 000.00
		Total dépenses	989 118.55 €

Investissement	Chapitre	Nom	Budget 2023
Recettes	001	Excédent Investissement reporté	0.00 €
	040	Opération d'ordre	7 492.74 €
	10	Dotations fonds divers, réserves	65 414.67 €
	13	Subventions d'investissements	58 400.00 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	140 275.26 €
	021	Immobilisations Corporelles	20 000.00€
	041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00€
		Total recettes	
Dépenses	001	Déficit reporté	34 511.67 €
	040	Opération d'ordre	0.00 €
	041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
	16	Remboursement d'emprunts	78 818.00 €
	204	Subventions équipements SIBGE	4 000.00 €
	20	Immobilisation Incorporelles	0.00 €
	21	Opérations d'équipement	174 253.00 €
		Total dépenses	

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le budget 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,



J.M. MOGLIA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

15/2023

SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2022

Date de la convocation :
Le 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le lundi trois avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la Mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	13
Pouvoirs	2
Votants	15

Étaient présents :

MM MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON,
DAUSTER, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, JACOB, LEPAGE,
PLAZANET.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à Mme GOSSE.

Secrétaire(s) de séance : Mme LEPAGE



ANDÉ

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

027-212700157-20230403-DE-15-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Publication : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Objet de la délibération : **VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES ANNEE 2023.**

Monsieur Miguel MORENNE propose au Conseil Municipal un montant global de 13 240 € pour l'ensemble des subventions pour les associations communales, par la Commune d'Andé.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de-

- Définir le montant global pour les subventions des associations communales, à 13 240 €.
- De répartir les sommes dans le tableau ci-dessous :

Subventions de Financement Associations Communales	En Euro €
Club des Aînés (en attente d'un nouveau bureau)	0 €
Anciens Combattants	470 €
Andéenne	3 000 €
Société de chasse	370 €
Comité des Fêtes	6 000 €
Notre Dame d'Andé	500 €
Coopérative scolaire	700 €
Classe découverte Coopérative Scolaire	2 200 €
Association Chenilles	0 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Et les membres présents ayant signé au registre.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
J.M. MOGLIA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

16/2023

SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2022

Date de la convocation :
Le 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le lundi trois avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres *du conseil municipal*, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la Mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	13
Pouvoir	2
Votants	15

Étaient présents :

MM MOGLIA, MORENNE, GROULT, CHAUSSON, DAUSTER, DESPLANQUE, MALVOISIN.

Mmes BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, JACOB, LEPAGE, PLAZANET.

Absents avant donné pouvoir :

Mme PICOS à Mme BARBARAY,
M. SIAUSSAT à Mme GOSSE.

Secrétaire(s) de séance : Mme LEPAGE



ANDÉ

Objet de la délibération : SUBVENTIONS DIVERSES 2023.

Monsieur Miguel MORENNE propose au Conseil Municipal un montant global de 2250 € pour l'ensemble des subventions diverses, par la Commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de définir le montant global pour les subventions à 2250 €. La répartition sera faite à un prochain Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Et les membres présents ayant signé au registre.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700157-20230403-DE-16-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Publication : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Jean-Marc MOGLIA

